



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120703

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

N/REF : 9/12/2021 14H18 C:000091 I:30807
V/REF : 807944
V/Email reçu le Jeudi 09/12/2021 à 14H18

SDC LA MAISON DES CEDRES
SEMCODA
21 rue des Magnolias
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 3378
IMMEUBLE : LA MAISON DES CEDRES
14 RUE DU BOIS
01600 TREVoux

Feillens, le 24 Décembre 2021

Référence Marché: 2018-PAT-0005-12/19TRPB

LOCALISATION : 14 RUE DU BOIS - TREVoux - LOGT SOUS PASS CHANTIER - LOGT 1011 - 1ER
ETAGE - EX. LOCATAIRE : HOCINE

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER BOUCHE VMC DANS LA CUISINE, WC ET SALLE DE
BAIN

Donneur d'ordre : Mme S. CLEMENCEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 15 DECEMBRE 2021 A 10H45 :
REPLACEMENT DES 3 BOUCHES VMC

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait Déplac.Interv.Hors BPU	1	36,09	36,09
1,00	PL00002-Heure(s)Ouvrier Interv.Hors BPU	1	36,09	36,09

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant - 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120703

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
3,00	Bouche(s) VMC	1	29,74	89,22
TOTAL H.T.				161,40
T.V.A. a 10,00%				16,14
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>177,54</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

**Bon de Commande**

N° : 807944 du 09/12/2021

P-MUT 14h18

SEMCODA
Agence de TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-S2497

14 RUE DU BOIS
01600 TREVOUX

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: du

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

03378-00002-00001-00011 H / Type 2 / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-6156310

Marché : M - 2019111702-3

Délai

Date limite exécution : 24/12/2021

Observations

MUT du 29/10/21

Loc sort: EX HOCINE /Loc entr: SEMCODA

Logement sous passe travaux MERCI

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra
s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

Prestation à réaliser	Mt récupér.	Qté
PL00001 Forfait de déplacement		1,00
PL00002 REMPLACEMENT DES BOUCHES VMC CUISINE ET SDB ET WC		3,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CLEMENCEAU Stéphanie le 09/12/2021

Visa pour bonne exécution
(Norm, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Stéphanie DE CAMARET

SERVIMO BOURGOGNE
S.A. Capital de 15.000 €
550 route de Ternant
01570 FEILLENS
Tel 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00
S.B. BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA Agence de TREVOUX

EDN2

1/2

09/12/2021 à 14:17



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEM CODA**

Adresse : Agence de TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 14 RUE DU BOIS 01600 TREVOUX

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à TREVOUX

le 09/12/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 807944